



Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 avril 2013

Président : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents : M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER (pouvoir de M. Ludovic JAMET), M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Claude JAMATI), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de Frédéric M. BUONO), M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Roland de HEAULME), Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD (pouvoir de M. Alain LOPPINET), Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE (pouvoir à M. Hervé HOCQUARD), M. Alain-Louis MIE, Mme Martine ARNAL (Pouvoir de M. Philippe LEJEUNE), Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, M. Patrice PANNETIER, Mme Geneviève MORGUE, M. Hadi HMAMED, Mme Roselyne LECOMTE, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, Mme Frédérique KIBLER, M. Philippe LEQUAIN (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), Mme Odile GUÉRIN (pouvoir de M. Michel COLIN), M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET (pouvoir de Mme Nathalie KRAMER), M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, Mme Marie BOELLE, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTÉ, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Pascale ROCHERON (pouvoir de M. Jean GUILBERT), M. Michaël THOMAS.

Absents excusés : M. Claude JAMATI (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M. Hervé HOCQUARD (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Michel COLIN (pouvoir à Mme Odile GUÉRIN), M. Alain LOPPINET (pouvoir à Mme Françoise GUYARD), M. Philippe LEJEUNE (pouvoir à Mme Martine ARNAL), M. Etienne DUPONT, M. Ludovic JAMET (pouvoir à M. Jacques BELLIER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir à M. Philippe LEQUAIN), Mme Nathalie KRAMER (pouvoir à M. Marc EMONET), M. Jean-Philippe BARRET, M. Frédéric BUONO (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Thierry VOITELLIER, M. Michel SAPORTA, Mme Marie SENERS, M. Jean GUILBERT (pouvoir à Mme Pascale ROCHERON), M. Roland de HEAULME (pouvoir à M. Olivier LEBRUN).

Secrétaire de séance : M. Pierre-Yves STUCKI

Date de convocation : 9 avril 2013

Date d'affichage de la convocation : 9 avril 2013

Nombre de conseillers en exercice : 75

Nombre de membres présents : 58

N° de l'ordre du jour :

2013-04-23 : Désignation de nouveaux représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein du comité syndical du Syndicat Intercommunal pour la Destruction d'Ordures Ménagères et la Production d'Energie (SIDOMPE) pour les communes de Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-l'Ecole.

□ Mme Dominique CONORT, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Par délibération n°2008-04-09 en date du 10 avril 2008, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc a désigné ses représentants au sein du comité syndical du Syndicat Intercommunal pour la Destruction d'Ordures Ménagères et la Production d'Energie (SIDOMPE). Conformément aux statuts du SIDOMPE, chaque commune membre de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc dispose de 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants.

Par délibération n°2012/01 en date du 17 janvier 2012, la commune de Bois d'Arcy a élu un nouvel adjoint au maire suite à la démission, en date du 1^{er} décembre 2011, de M. Gérard REILLON, adjoint au maire, conseiller communautaire de Versailles Grand Parc.

La démission de M. Gérard REILLON suivie de son décès laisse un poste de suppléant vacant.

De plus, par délibération n°2013-02-16 en date du 4 février 2013, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc a désigné M. Hadi HMAMED et M. Christian MAMY représentants suppléants de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein du comité du SIDOMPE.

La nomination de M. Hadi HMAMED et de M. Christian MAMY laisse deux postes de membres titulaires vacants.

Il convient donc aujourd'hui de revoir les représentants de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein du comité du SIDOMPE au nom des communes de Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-l'Ecole.

Conformément à la délibération n°2013.02.16, les représentants de la communauté d'agglomération au sein du SIDOMPE sont actuellement :

Commune	Titulaires	Suppléants
Bois-d'Arcy	M. ERNIE Alain	Mme ARNAL Martine
	M. COLLO Olivier	
Fontenay-le-Fleury	M. STUCKI Pierre-Yves	Mme CONORT Dominique
		M. HMAMED Hadi
Saint-Cyr-l'Ecole	Mme SOLECKI Dana	M. MAMY Christian
		M. HEMET Guy

Se portent candidats :

Commune	Titulaires	Suppléants
Bois-d'Arcy	M. ERNIE Alain	Mme ARNAL Martine
	M. COLLO Olivier	M. LEJEUNE Philippe
Fontenay-le-Fleury	M. STUCKI Pierre-Yves	Mme CONORT Dominique
	Mme LECOMTE Roselyne	M. HMAMED Hadi
Saint-Cyr-l'Ecole	Mme SOLECKI Dana	M. MAMY Christian
	M. HEMET Guy	M. BUONO Frédéric

En application des articles L.5211-1 et L.2121-21 du CGCT, le vote a lieu au scrutin secret ou, si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) décide de procéder au scrutin public, sous la présidence de M. François de MAZIERES, à la désignation des représentants titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc appelés à siéger du comité du SIDOMPE pour les communes de Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-l'Ecole ;
- 2) désigne, à l'issue du vote au scrutin public les représentants suivants :

Commune	Titulaires	Suppléants
Bois-d'Arcy	M. ERNIE Alain	Mme ARNAL Martine
	M. COLLO Olivier	M. LEJEUNE Philippe
Fontenay-le-Fleury	M. STUCKI Pierre-Yves	Mme CONORT Dominique
	Mme LECOMTE Roselyne	M. HMAMED Hadi
Saint-Cyr-l'Ecole	Mme SOLECKI Dana	M. MAMY Christian
	M. HEMET Guy	M. BUONO Frédéric

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.
Nombre de votants : 58
Suffrages exprimés : 70 (incluant les pouvoirs).

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.



Pour le Président,
Par délégation,

Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services

078-247800584-20130426-20130422-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/04/2013